

Emploi salarié

Le champ des estimations d'emploi de l'Insee

Les estimations d'emploi de l'Insee comptabilisent le nombre de personnes en emploi résidant en France. Il s'agit d'un emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multiactivité de certains travailleurs.

Ces estimations d'emploi total sont publiées sur une base annuelle, dans la mesure où certaines composantes de l'emploi ne peuvent, à l'heure actuelle, être approchées que de manière annuelle.

Depuis de nombreuses années, l'Insee publie des **estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine**. Depuis l'estimation du deuxième trimestre 2009 l'Insee utilise la nomenclature d'activité « NAF rev 2 ». Le champ des secteurs dits « essentiellement marchands » couvre 15 des 17 postes de la nomenclature d'activité française NAF (secteurs DE à MN et secteur RU). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et est presque équivalent au champ publié en ancienne NAF jusqu'au 14 Aout 2008.

Depuis septembre 2006, l'Insee a étendu son champ en publiant une estimation trimestrielle d'emplois salariés dans le secteur « concurrentiel » qui intègre en plus des secteurs précédents les **entreprises des secteurs non marchands**, en France métropolitaine. L'extension de champ permet de couvrir les secteurs de l'éducation, de la santé, et des administrations à l'exception de l'emploi public (environ 2 millions de salariés).

Les autres composantes de l'emploi restent pour l'instant estimées sur une base annuelle, au 31 décembre de chaque année : emploi dans les DOM, emploi public, emploi agricole, emploi non salarié.

Les sources des estimations trimestrielles

Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié proviennent, en quasi-totalité, de trois sources :

- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (**Acemo**) réalisée par la Dares (Ministère du travail) ;
- la statistique établie par **Pôle emploi** à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'Assurance chômage ;
- la statistique établie par les **Urssaf** à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4ème trimestre 1999.

La source Acemo, disponible plus rapidement, est utilisée pour **l'estimation provisoire** d'emploi salarié. Les séries sont ensuite **révisées** à partir des données des Urssaf, seule source couvrant la totalité des établissements, alors que les sources Acemo et Pôle emploi ne couvrent que les établissements de 10 salariés et plus. Ces deux sources, même si elles ne sont pas utilisées pour l'estimation révisée proprement dite, sont mobilisées en tant que sources de comparaison, afin de détecter d'éventuelles anomalies.

L'Insee interroge également directement certaines **grandes entreprises nationales** sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP.

En ce qui concerne **l'emploi intérimaire**, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi. Pour les résultats provisoires, l'estimation de la Dares concernant le dernier mois du trimestre n'est pas encore disponible : l'évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire est donc calculée en chaînant l'évolution estimée par la Dares pour les deux premiers mois et l'évolution estimée par Pôle emploi pour le dernier mois du trimestre.

Certaines composantes de l'emploi marchand n'étant pas connues en trimestriel, on utilise transitoirement des estimations d'évolution d'emploi issues de modèles de prévision : établissements publics de recherche (CNRS, ...) et salariés des particuliers employeurs.

La méthode

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les **trimestres de l'année en cours**, les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions de l'emploi dans les sources décrites précédemment.

Les estimations au niveau détaillé (A38) sont calées sur le total agrégé correspondant (A17). Les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. En effet, la source Urssaf couvre tous les établissements, ce qui n'est pas le cas des sources Acemo et Pôle emploi, qui ne couvrent que les établissements de plus de dix salariés.

Pour les **années écoulées**, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles : on s'assure que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui de ces estimations annuelles. Ces dernières sont en effet par nature plus fiables puisqu'elles couvrent un champ plus large, bénéficient d'un temps de traitement des données plus long, et font l'objet d'une expertise locale approfondie dans les directions régionales de l'Insee.

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles sont estimées avec le dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé) par département, région, statut et secteur d'activité à partir de deux sources principales : les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'état et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on rajoute les effectifs des non salariés. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisé dans le niveau d'emploi.

La série d'emploi dans les secteurs non marchands privés n'est elle pas calée sur le niveau d'emploi donné par Estel. Seule la multiactivité entre emplois salariés du privé est traitée, mais pas la multiactivité public-privé et salarié-non salarié.

Les versions et révisions des séries

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées.

Au **deuxième mois suivant la fin du trimestre**, une estimation "provisoire" s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations "provisoires", plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs DE à MN et RU. Elles ne concernent que les secteurs marchands.

Au **troisième mois suivant la fin du trimestre**, une nouvelle estimation est réalisée à partir de la source Urssaf. Cette estimation est révisée une nouvelle fois au deuxième mois après la fin du trimestre suivant, à partir de la même source.

Enfin, un ajustement des résultats trimestriels est effectué lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles. Ces dernières concernent à chaque fois les deux dernières années. Les ajustements des résultats trimestriels ont lieu chaque année :

- en **septembre**, pour intégrer les informations statistiques nouvelles des estimations annuelles. Les coefficients de correction des variations saisonnières sont révisés à cette date ;
- en **mars**, suite à l'expertise des données par les Directions Régionales de l'Insee. Les coefficients de correction des variations saisonnières sont aussi révisés à cette date.